

MARIE DANS LA NOUVELLE CRÉATION

ESSAI NEWMANIEN
SUR L'IMMACULÉE
CONCEPTION

Christian Lotte



Marie dans la nouvelle création

Collection SED CONTRA :

- Christophe J. Kruijen, *Bénie par la Croix*, septembre 2009.
- Michel Nodé-Langlois, *Au service de la sagesse*, novembre 2009.
- Joseph Murphy, *Invitation à la joie*, mars 2010.
- Philippe-M. Margelidon, *Études de christologie thomiste*, octobre 2010.
- Vincent Gallois, *Église et conscience chez J.H. Newman*, octobre 2010.
- Laurent-M. Pocquet, *Charles Péguy et la modernité*, octobre 2010.
- Michel Nodé-Langlois, *Disputes philosophiques*, avril 2011.
- David J. A. Clines, *Pour lire le Pentateuque*, mars 2011.
- Basile Valuet, *Frères désunis*, mars 2011.
- Philippe-M. Margelidon, *Les fins dernières*, septembre 2011.
- Bernard Lonergan, *La Trinité*, septembre 2011.
- Basile Valuet, *Quel œcuménisme?*, décembre 2011.
- Guy Touton, *Marie au plus près des Écritures*, avril 2012.
- Frédéric Trautmann, *La notion de charité au Concile Vatican II*, juin 2012.
- Emmanuel Faure, *Vivre le combat spirituel avec Évagre le Pontique*, juin 2012.
- Avery Dulles, *Théologies de la Révélation*, novembre 2012.
- Gregory Woimbee, *Leçons sur le Christ*, janvier 2013.

Christian Lotte

MARIE
DANS LA NOUVELLE CRÉATION

ESSAI NEWMANIEN
SUR LE LIEN ENTRE
L'IMMACULÉE CONCEPTION
DE MARIE ET LA
RÉGÉNÉRATION DES FIDÈLES
DANS LE CHRIST

ARTÈGE

© Septembre 2013, Éditions Artège

ISBN 978-2-36040-254-0

ISBN pdf : 978-2-36040-865-8

Éditions Artège

11, rue du Bastion Saint François – 66 000 Perpignan.

www.editionsartege.fr

Préface

Le bienheureux John Henry Newman, un des plus géniaux théologiens de l'époque moderne, continue à toucher les hommes et les femmes de notre temps. En tant que chercheur passionné de la vérité, en tant que promoteur infatigable de culture humaine et chrétienne, et en tant que fils obéissant de l'unique Église du Christ, il a su unir une pensée forte avec le témoignage de la vie. Selon la parole de l'alors Cardinal Joseph Ratzinger, Newman fait partie des grands docteurs de l'Église, « parce qu'en même temps il touche notre cœur et illumine notre pensée ».

L'étude ci-jointe est dédiée à un thème qui met en évidence l'actualité de la pensée mariologique du théologien anglais. En suivant la manière de faire des Pères de l'Église, Newman montre la mission singulière de la bienheureuse Vierge Marie « dans le mystère du Christ et de l'Église » et donc dans « l'économie du salut », préparant ainsi la voie à la mariologie renouvelée de la constitution dogmatique *Lumen Gentium* (chapitre VIII) du concile Vatican II.

Plus précisément, cette recherche s'efforce d'approfondir la connexion entre l'Immaculée Conception de Marie et la régénération des fidèles dans le Christ. Elle part de quelques réflexions sur la bulle *Ineffabilis Deus*, par laquelle le bienheureux Pie IX a déclaré le dogme de l'Immaculée Conception ; puis elle présente de manière chronologique les textes mariologiques de Newman, tant de l'époque anglicane que de l'époque catholique, pour offrir une lecture newmanienne de la question : l'Immaculée Conception

de Marie est immédiatement connexe à la mission de la Seconde Ève, laquelle coopère avec le nouvel Adam à la nouvelle création. Le livre se conclut avec quelques textes de Newman qui permettent de goûter directement la beauté et l'originalité de sa pensée sur Marie.

Ce volume introduit le lecteur dans les profondeurs de la pensée mariologique de Newman, qui projette une lumière sur la grande portée du dogme de l'Immaculée Conception. Le livre se distingue par la richesse du contenu et la clarté de l'exposition, montrant de manière exemplaire que la théologie « prend part à la forme ecclésiale de la foi » et se met « humblement à garder et à approfondir la foi de tous », comme l'écrit le pape François dans sa récente lettre encyclique *Lumen Fidei* (n.35).

Les Amis de Newman, désormais répandus dans le monde entier, se réjouissent vivement de cette publication, fermement convaincus que cette noble et enthousiasmante figure doit être proposée comme une lampe qui illumine, avec la lumière de sa pensée et la force de son exemple, les disciples du Christ dans le troisième millénaire et leur indique, entre autres, la singulière mission de Marie dans la nouvelle création.

P. Hermann Geissler, FSO
Directeur du Centre International
des Amis de Newman, Rome

Introduction

Il y a peu, l'an 2004, a eu lieu le cent-cinquantième anniversaire de la promulgation de l'Immaculée Conception¹ de la Vierge Marie comme dogme de foi par Pie IX. Quatre ans après suivait le cent-cinquantième anniversaire de ce qui est souvent considéré comme la ratification céleste de ce dogme : les apparitions de Lourdes où Marie déclare « Je suis l'Immaculée Conception ». Ce second anniversaire fut largement commémoré dans l'Église, y compris sous l'aspect théologique, par nombre de travaux sur la portée et le sens des apparitions mariales en général ou en particulier. Mais le premier anniversaire fut traité en parent pauvre. Le contenu théologique du dogme de l'Immaculée Conception n'aurait-il plus rien à dire à notre époque, y compris à notre époque théologique ? La bulle *Ineffabilis Deus* proclamant ce dogme contient pourtant en son centre une formule à la fois forte et mystérieuse : « puisqu'il fallait vraiment que fût conçue la première née de qui devait être conçu le premier né de toute créature. » Ainsi sont nés le projet de cette étude et la reprise du travail théologique personnel après une vingtaine d'années d'interruption.

« Les trente premières années du XIX^e siècle sont peut-être la période la plus creuse de la littérature mariale. Les livres sont rares et médiocres. Et pourtant, l'impulsion reprend

1. Nous mettons des majuscules à « Immaculée Conception » quand il s'agit de celle de Marie.

soudainement, sous des formes nouvelles et surprenantes¹ » note l'abbé Laurentin après avoir retracé l'histoire du développement doctrinal concernant la Vierge Marie de l'Antiquité à saint Alphonse de Liguori. Il reste vrai que « le début du siècle se caractérise par l'absence d'ouvrages sur la Vierge. De là on passe soudain, vers 1840, à une prolifération plus affligeante encore [...] La théologie reste faible durant tout le XIX^e siècle, à l'exception de précurseurs alors méconnus : Newman en Angleterre et Scheeben en Allemagne². »

L'apparition de la Vierge Marie à sainte Catherine Labouré et la diffusion de la médaille miraculeuse déclenchèrent un mouvement de demandes épiscopales auprès de Rome pour introduire dans la préface de la messe de la Conception de la Vierge le terme « immaculée », et ajouter aussi dans les litanies une invocation correspondante. Après 1840 commencèrent les requêtes pour que la doctrine même soit définie comme dogme de foi. La première requête est due à cinquante et un prélats français. Grégoire XVI toutefois n'en retint pas l'opportunité, au motif de réserves expressément faites ça et là dans l'Église, notamment dans les milieux jansénistes.

Avec l'avènement de Pie IX, les requêtes reprirent. En 1847, le P. Giovanni Perrone publia un écrit où il répondait positivement à la question de la définibilité dogmatique de l'Immaculée Conception³. Le Pape institua une commission

1. René LAURENTIN, *Court traité sur la Vierge Marie*, Lethielleux, Paris, 1968, 5^e éd, p. 86.

2. op. cit. p. 87.

3. Charles BOYER, art. « Perrone » in *D.T.C.* XII, 1255-1256 : « Perrone Jean (1794-1876) [...]. Lorsque Léon XII rappela les jésuites au Collège romain (17 mai 1824), le P. Jean Perrone fit partie du premier corps

de théologiens sur cette question précise et, malgré les tracasseries de la fuite à Gaëte et du gouvernement temporel de ses États, il adressa à tous les évêques l'encyclique *Ubi Primum* par laquelle, les invitant à la prière, il sollicitait leur avis sur l'opportunité d'une telle définition dogmatique. Sur 603

professoral et reçut la chaire de théologie dogmatique (2 novembre 1821). Sauf un court rectorat au collège de Ferrare (1830-1834), il conserva cet enseignement jusqu'en 1848. Il partit alors pour l'exil avec ses collègues et alla enseigner au scolasticat anglais de Benartha (Galles). En 1851, il put revenir au Collège romain [qui deviendra la Grégorienne]. Il est fait recteur de cette maison de 1853 à 1855, et il remplit ensuite, pendant vingt-deux ans, la charge de préfet des études (1855-1876). [...] Le P. Perrone est tenu, à juste titre, pour l'un des principaux restaurateurs des études ecclésiastiques au XIX^e siècle [...]. Moins brillant que Passaglia, moins solide que Franzelin, moins érudit que ces deux rénovateurs de la théologie positive, il prépara cependant les voies à l'un et à l'autre. Clair, méthodique, concis, il fit pénétrer beaucoup de lumière dans l'enseignement ecclésiastique. La plupart de ses nombreux ouvrages (Sommervogel en énumère 44) connurent un grand succès. Ses manuels ont eu une diffusion extraordinaire. [...] »

Quant aux rapports entre Newman et Perrone : « À son arrivée à Rome [1846], Newman avait fait la connaissance du célèbre théologien jésuite Giovanni Perrone. Au début, les relations furent superficielles, mais les deux hommes devinrent plus intimes avec le temps. C'est au printemps de 1847 que Newman rédigea pour Perrone un assez long document latin intitulé *De catholici dogmatis evolutione*, où il tentait de rendre sa pensée accessible à un théologien. Les remarques mises en marge par Perrone et qui portent surtout sur des questions de vocabulaire, montrent que ce dernier n'a pas vraiment compris Newman, lequel, il est vrai ne savait pas s'exprimer dans le langage technique de la scolastique. Du moins Perrone lui conserva sa sympathie et le défendit à Rome en diverses occasions ; peut-être est-il pour quelque chose dans le fait que Newman, le 22 août 1850, reçut de Pie IX le titre de docteur en théologie. » Louis COGNET *Newman ou la recherche de la vérité*, Paris, Desclée, 1966, pp. 117-118.

évêques interrogés, 546 répondirent affirmativement ; les autres réponses émanaient d'évêques de pays protestants ou bien d'évêques qui craignaient de réveiller les ardeurs libérales. Un projet de bulle fut rédigé et renvoyé deux fois à la refonte. Une nouvelle commission, comprenant le P. Passaglia¹, grand connaisseur des traditions grecques et orientales, rédigea un troisième schéma. Ce sera finalement le 7^e projet qui sera adopté, et encore les amendements de dernière minute déposés entre le 20 et le 24 novembre 1854 par les évêques convoqués dès le 20 en vue de la proclamation prochaine seront-ils plus nombreux que prévus². Le 8 décembre 1854, enfin, Pie IX proclamera solennellement et définitivement comme dogme de foi, en présence d'environ deux cents

1. Charles Passaglia (1812-1887), très brillant esprit, jésuite, élève de Perrone au Collège Romain, il y occupe la chaire de dogmatique de 1845 à 1857. « À une époque où les études théologiques manquaient d'étendue et de profondeur, la connaissance des Pères peu répandue et le dogme exposé sans grande rigueur, le P. Passaglia, suivant la voie commencée par le P. Perrone, mais avec une vigueur ardente, entreprit de mettre au service de la doctrine toutes les ressources de l'érudition patristique et d'une argumentation sévère. » En 1857, il quitta son ordre, puis l'état clérical et soutint la politique piémontaise anti-romaine, mais garda la foi catholique et le célibat. Il se réconcilia avec l'Église peu avant sa mort. Son grand ouvrage fut le *De immaculato Deiparae semper virginis conceptu* (1375 p.), paru en trois parties en 1854-1855. Le chef-d'œuvre de Passaglia satisfait grandement le pape Pie IX et éveilla parmi les catholiques une admiration reconnaissante. On notera enfin que si en 1841 il prit part à la lutte contre Rosmini, il prendra sa défense dans un commentaire élogieux d'*Æterni Patris* paru en 1880 sous Léon XIII. Cf. Charles BOYER, art. « Passaglia » in D.T.C. XI, 2207-2210.

2. Pour un rapide aperçu historique, voir Ernesto PIACENTINI, *L'Immacolata Madre*, Roma, 2004, pp. 9-10.

cardinaux et évêques, l'Immaculée Conception de Marie, par la bulle *Ineffabilis Deus*.

Le cadre de cette étude est le contenu théologique de cette bulle ; une phrase particulière en forme le sujet : « puisqu'il fallait vraiment que fût conçue la première née de qui devait être conçu le premier né de toute créature » ; le regard théologique de Newman en est la clef d'interprétation.

Pourquoi Newman ? contemporain de la bulle *Ineffabilis* et l'un des plus grands théologiens de l'époque moderne, il n'est pas un mariologue de profession, ce qui peut être un atout puisqu'il nous a laissé une mariologie reconnue pour l'acuité de sa réflexion, construite autour de l'un des axes majeurs de son univers théologique : l'idée « d'économie » divine – idée a priori pertinente pour mener une telle étude. De plus, la doctrine mariale, intellectuellement très précise sous les exigences des discussions qui en sont souvent l'occasion, est aussi très intimement liée à sa vie intérieure personnelle : gage d'une pensée réelle et forte. Celui qui reconnut en 1864 que dès l'âge de quinze ans « son esprit ressentit l'impression du dogme » – impression qui « grâce à Dieu » ne s'était « jamais effacée ou obscurcie » – et qu'il ne connaissait ni ne pouvait imaginer d'autre religion que dogmatique¹, n'écrivait-il pas également lors la vigile de la fête liturgique de la Purification de la Vierge, le 1^{er} février 1852 : « Jour d'un spécial intérêt pour moi, car il a été mon grand jour de fête ces trente dernières années. Il y a trente ans cette année que je fus amené à l'ombre de Marie² » ? Enfin Newman semble également indiqué pour l'actualité

1. K. BEAUMONT, *Petite vie de John Henry Newman*, Paris, 2005, p. 20.

2. NEWMAN, *Notes de sermons*, trad. fr. Folghera, Paris, Lecoffre, 1913, p. 112.

de sa pensée théologique selon cette réflexion de celui qui était alors le cardinal Ratzinger remarquant que dans « l'influence et les œuvres de Newman [...] se manifeste, en quelque sorte, l'actualité de ce grand théologien anglais dans les controverses spirituelles de notre temps¹. »

La première partie de ce travail comprend deux chapitres. Le premier, survol rapide du sujet théologique marial offert par le texte de la bulle *Ineffabilis Deus*, vise simplement à situer la phrase objet de cette étude. Le second présentera, de manière plus approfondie et selon l'ordre d'« invention », l'ensemble des textes consacrés spécifiquement à Marie par Newman.

La seconde partie empruntera le regard porté par Newman sur les thèmes théologiques contenus dans les termes de la sentence de Pie IX, pour en mettre au jour le sens et la portée : « puisqu'il fallait vraiment que fût conçue la première née de qui devait être conçu le premier né de toute créature. »

La cohérence de la mariologie de Newman révélera alors sa fécondité pour la pensée théologique contemporaine mariale comme pour l'intelligence des données de la foi en leur mystère central : le mystère de l'Incarnation et de ses fins, auquel toute la mariologie est ordonnée.

1. Joseph RATZINGER, « John Henry Newman un des grands maîtres de l'Église », *L'Osservatore Romano* (édition française) 32 (09.08.2005).

Partie 1

Les données

Chapitre I

La bulle *Ineffabilis Deus*

La formule de promulgation dogmatique de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie se trouve à la fin de la bulle *Ineffabilis Deus*¹ (1854) et ne fait que quelques lignes. Par cet acte, l'Église, à travers le Pape, déclare ne pas proposer une vérité nouvelle mais, lisant l'Écriture avec la Tradition², elle entend affirmer que cette doctrine appartient à la Révélation.

Cette proclamation est précédée d'un long exposé des « attendus » si l'on peut dire, qui, sans appartenir à la substance du dogme défini, sont cependant capitaux pour en saisir les différentes profondeurs de signification, et la perspective. La majorité des consultants du projet a d'ailleurs fait rouler le débat sur ce qui deviendra ces attendus³, essentiellement positifs (liturgie, culte, magistère) et herméneutiques (portée des écrits patristiques) plus que sur l'objet théologique propre de la définition qui se révéla pratiquement acquis chez la grande majorité d'entre eux.

1. La traduction complète de la bulle figure dans *Maria, Études sur la Sainte Vierge*, vol. III sous la direction de Hubert du Manoir s.j. Beauchesne 1954, pp.751-764. C'est selon la pagination de cette édition qu'elle sera dorénavant citée : « Bulle Pie IX pp.nn. » La traduction a été quelquefois retouchée par nos soins d'après l'original latin : Sardi, vol. 2. pp. 301-314.

2. cf. Louis -Marie SIMON, *Le Protévangile et l'Immaculée Conception*, Revue de l'Université d'Ottawa 20 (1950) p. 75.

3. cf. Sardi, vol. 1, pp.10-554 ; 575-628 ; 676-755.

Concernant *Ineffabilis Deus*, nous distinguerons la formule dogmatique elle-même promulguée, des considérants qui la précèdent.

I. La définition dogmatique de l'Immaculée Conception

Le texte posant le dogme est bref et concis :

« Nous déclarons, prononçons et définissons que la doctrine selon laquelle la bienheureuse Vierge Marie fut dès le premier instant de sa Conception, par une grâce et un privilège spécial de Dieu tout-puissant, en raison des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute souillure de la faute originelle, est révélée de Dieu, et que par conséquent elle doit être crue formellement et constamment par tous les fidèles¹. »

1. L'objet : le fait

La bulle définit comme fait révélé l'exemption en Marie des souillures de la faute originelle auxquelles tout homme est soumis du fait même de sa conception. La célèbre formule parallèle d'Alexandre VII citée ailleurs dans la bulle² ne parlait pas des « souillures de la faute originelle » mais du « péché originel. »

1. Bulle Pie IX p. 762. On a remplacé l'ambiguïté de « en vue des mérites » par « en raison des mérites » (*intuitu meritorum*).

2. Bulle Pie IX p. 754

De fait aucun acte du Magistère n'a jamais proprement défini la nature du péché ou de la tache originelle¹. En revanche le concile de Trente en a déterminé les effets essentiels et la manière dont ils cessent.

Les effets sont au nombre de trois : privation de la sainteté et de la justice originelles, mort de l'âme, inimitié divine. Ces effets cessent par la rénovation intérieure par laquelle l'homme passe à l'état de filiation adoptive en Jésus-Christ, Sauveur et nouvel Adam (Concile de Trente, sess. V cc. 1 & 2 et sess. VI cc. 1, 4, 7)².

Déclarer Marie exempte de toute souillure de la faute originelle, c'est par le fait même la déclarer positivement en état de grâce sanctifiante³. Les deux concepts se recouvrent dans la réalité comme les deux faces d'une médaille. Ils ne sont pas interchangeables pour autant.

La bulle se distingue également du texte d'Alexandre VII qui était le dernier grand acte magistériel sur la question, en déclarant immune de toute souillure non pas seulement l'âme de Marie, mais la « bienheureuse Vierge Marie » c'est-à-dire sa personne, corps et âme donc. Pie IX a suivi ici le vœu de F. Bruni, évêque d'Ugento, appuyé par le cardinal Pecci, futur Léon XIII, partisan de faire tomber la définition sur la personne de Marie tout entière. Ce faisant, le Pape entend ne pas entrer dans les débats encore vifs chez les théologiens sur le moment de l'animation et les distinctions entre conception « active », « passive commencée » et « passive consommée. » Selon les distinctions scolastiques, le dogme vise la conception « passive consommée » : il ne

1. X. LE BACHELET, « Immaculée Conception » in *DTC*. col 846.

2. cf. Denzinger éd. 1997 nn° 1511, 1512 & 1521, 1524, 1528-1531.

3. cf. X. LE BACHELET, *op.cit.*, col 1168.

visé pas l'acte générateur en tant que les parents de Marie le posent (conception « active ») ni ce même acte envisagé en son terme biologique (conception « passive commencée ») dans l'hypothèse où l'embryon ne serait animé que plus tard, mais la personne engendrée au moment où elle vient à l'existence lorsque son âme informe son corps (conception « passive consommée »)¹. Peut-être le Pape, qui se contente de parler directement et seulement de la personne de Marie, a-t-il finalement suivi le vœu d'extrême prudence à observer sur ce point formulé par Rosmini² comme il l'avait suivi lors de la première consultation³ pour recueillir avant toute décision l'avis de l'ensemble de l'épiscopat⁴- au point qu'on a pu parler d'un « concile par écrit⁵. »

2. La spécification du fait

La bulle prend soin de ne pas attribuer à Marie une immunité du péché originel qui en ferait une « exception » à la loi universelle du péché originel affectant tout homme depuis Adam et dont l'unique Sauveur est le Christ. Il s'agit d'une application « plus admirable » de la loi universelle du salut ; Marie a été non pas exemptée mais préservée de toute atteinte du péché :

1. cf. X. LE BACHELET, op. cit., col 846.

2. cf. Sardi, vol. 1. (Parte Prima) pp. 547-548.

3. Institution d'une Commission de théologiens le 1^{er} juin 1848.

4. Encyclique *Ubi Primum* du 2 février 1849.

5. cf. X. LE BACHELET, op. cit., col 1197. Les réponses des 603 évêques consultés ont été publiées en 10 volumes à Rome. 546 furent favorables à la définition. Pie IX fit alors élaborer sept projets avant le texte final. cf. Sardi, vol. 2. (Parte Seconda).

« Tout le monde sait également combien les évêques ont toujours été jaloux, même dans les assemblées ecclésiastiques, de déclarer ouvertement et publiquement que la très sainte Mère de Dieu, la Vierge Marie, par les mérites du Seigneur et Rédempteur Jésus-Christ, n'a jamais été soumise au péché originel, mais qu'elle a été entièrement préservée de la souillure originelle et de la sorte rachetée d'une manière plus admirable¹. »

En Occident, l'explicitation de la doctrine de l'Immaculée Conception à partir de la sainteté de Marie et de l'honneur de Dieu à sauvegarder remonte à Pélage² et surtout à son successeur Julien d'Éclane³. Mais cette conclusion théologique, liée chez eux à leur conception défectueuse du rapport entre la nature et la grâce, n'apparaissait pas en harmonie avec les données de la foi catholique. Quant au mérite d'avoir le premier appliqué au cas de Marie l'analogie de la foi, il est reconnu à « saint Augustin le quel, tout en tenant que Marie devait être absolument tenue hors de toute question de péché, replace cette sainteté dans l'orbite de la condition humaine invalidée par la faute originelle et nécessaire de la Rédemption du Christ. Marie aurait été soumise au péché originel uniquement pour en être aussitôt délivrée par la grâce de la régénération⁴. » Depuis cette crise pélagienne, la théologie occidentale, scrutant les raisons de

1. Bulle de Pie IX p. 756.

2. † 422.

3. † 454.

4. E. PIACENTINI, *L'Immacolata Madre*, Ass. Culturale Leone Veuthey, Roma, 2004 p. 20.

la sainteté absolument sans tache de Marie dont l'Église avait pris conscience, va longtemps buter sur ce qu'elle percevait comme une contradiction entre l'Immaculée Conception de Marie et l'unicité universelle du salut dans le Christ. La principale étape suivante est le *De Conceptu Virginali* de saint Anselme de Cantorbéry¹ qui amène les théologiens à considérer la pureté de Marie en fonction de celle de son Fils. En attribuant la purification privilégiée de la Vierge à une application anticipée des mérites de son Fils, il va orienter de manière décisive le débat vers sa solution² – sans pour autant y répondre lui-même puisque c'est Duns Scot³ qui élaborera le concept de « rédemption préservative », lequel est d'ailleurs « moins une exception qu'un cas d'action salvifique parfaite et plus efficace de l'unique Médiateur⁴. » C'est en ce sens que la bulle parle d'immunité par voie de préservation en vue des mérites de Jésus-Christ (*intuitu meritorum*).

Le sujet propre visé en la Vierge Marie par la bulle *Ineffabilis* est la notion d'une immunité dès le premier moment de son existence, et cette immunité est produite par une grâce et un privilège spécial reçus du Christ.

On notera aussi, face à une vue unilatérale encore répandue de la théologie catholique mariale selon laquelle celle-ci aurait été jusqu'au xx^e siècle « séparée des autres domaines de la théologie » et « christotypique » par opposition à « ecclésiotypique⁵ » que la bulle situe explicitement ce dogme marial à l'intérieur de l'unique dessein divin et de l'économie

1. † 1109.

2. cf. X. LE BACHELET, op. cit., col 1001.

3. † 1308.

4. Ernesto PIACENTINI, *L'Immacolata Madre* Roma 2004 p. 23.

5. Hendro MUNSTERMANN, *Marie corédemptrice?* Cerf 2006 p. 18.

du salut : « depuis les commencements et avant les siècles », « en raison des mérites de Jésus-Christ » précisé comme « Sauveur du genre humain », et surtout qu'elle repose sur la théologie anténicéenne du Nouvel Adam et de la Nouvelle Ève -comme l'a magistralement montré Newman- dont la dimension ecclésiale est d'une autre amplitude et profondeur qu'une ecclésiologie structurelle ou qu'un « christotypisme » formel et supposé. N'est ce pas Scheeben, qui notait, déjà au XIX^e siècle : « Pour bien apprécier la place de cette doctrine [l'Immaculée Conception] dans la Tradition, il ne faut pas la considérer comme une vérité isolée, mais comme faisant partie de l'idée générale que l'Église a toujours eue de la sainteté de Marie et de son rôle dans l'économie de la Rédemption.¹ »

3. Autorité du fait²

Pie IX n'entend pas publier une conclusion théologique, fût-elle certaine, mais affirmer une vérité divinement révélée.

Le premier projet de la bulle proposait de définir l'Immaculée Conception comme une « doctrine de l'Église catholique cohérente avec les saintes Écritures de la tradition divine et apostolique. » Pie IX remplaça cette formule par « *a Deo revelatam* », « révélée par Dieu. » Mais il se garde d'une part, de préciser le mode d'appartenance de ce dogme, directe ou indirecte, à la Révélation ; et d'autre part il se garde d'affirmer que la croyance de l'Église en ce dogme fût, à la fois et parfaitement, explicite, continuelle et universelle.

1. Citation du *Kirchenlexikon*, art « Empfängnis » faite par le *DTC* art. « Immaculée Conception » col 1209.

2. cf. X. LE BACHELET, op. cit., col 847-848.

Enfin, parmi les arguments de convenance théologique, ou scripturaires ou de Tradition, il n'en spécifie aucun en particulier ni ne précise leur influence mutuelle.

Explicitement donc, Pie IX entend ne pas lier affirmation du dogme et prise de position dirimante dans les débats théologiques antérieurs ou alors en cours, que ce soit sur le mode d'appartenance du dogme à la Révélation, sur la compréhension de l'extension de la Tradition et du consensus des Pères ou sur les poids relatifs de l'Écriture, de la Tradition ecclésiale et de la raison théologique¹.

Néanmoins, ces débats forment le fond de la très longue partie historico-doctrinale, soit les trois quarts du texte de la bulle, qui amène la définition. Voulue par l'auteur, elle joue le rôle de « considérants. » Que la définition se présente comme l'affirmation simple d'un fait révélé, ne l'empêche pas de se situer consciemment dans la perspective du travail séculaire de la raison croyante qu'elle scelle ou qui en est l'explicitation et dont elle est solidaire, même si elle se situe comme objet de foi et non comme conclusion purement rationnelle.

II. Les « attendus » de la définition

De nombreux thèmes théologiques forment le développement de la bulle. Outre les points affirmés dans la formule définitoire, on peut repérer six thèses majeures avancées corrélativement à la proclamation du dogme, dont la dernière fait l'objet de notre étude spécifique. Les voici par ordre d'apparition dans le texte (sans mentionner sauf

1. cf. X. LE BACHELET, op. cit., col 1201-1203.

exception les autres occurrences, certaines thèses revenant plusieurs fois dans le texte) avec un aperçu sur le traitement parallèle qu'a pu en faire Newman, aperçu naturellement succinct puisque ce traitement sera développé dans les deux chapitres suivants.

1. La Conception de la Vierge a un caractère unique dans le plan divin, que Dieu a voulue pour la restauration de l'œuvre primitive de sa bonté

« Le Dieu ineffable, dont les voies sont miséricorde et vérité, dont la volonté est toute-puissance et dont la sagesse atteint d'une extrémité jusqu'à l'autre avec force et dispose avec douceur toutes choses, ayant prévu de toute éternité, la perte déplorable de tout le genre humain, suite de la transgression d'Adam, et ayant décrété, dans le mystère caché dès l'origine des siècles, que par le sacrement plus mystérieux encore de l'incarnation du Verbe, il accomplirait l'œuvre primitive de sa bonté, afin que l'homme, poussé dans le mal par la perfidie de l'iniquité diabolique, ne pérît pas contrairement au dessein de sa miséricorde ; et que ce qui devait tomber dans le premier Adam fût relevé dans le second par un bonheur plus grand que cette infortune ; choisit et prépara, dès le commencement et avant les siècles, une Mère à son Fils unique, pour que d'elle fait chair, il naquît dans l'heureuse plénitude des temps, et il l'aima entre toutes les créatures d'un tel amour, qu'il se complut en elle seule, avec une affection toute extraordinaire¹. »

1. Bulle Pie IX p. 751.